

—Vous êtes certain de ne pas vous tromper ?

—Oui.

—Suivez-moi donc. Je vais recevoir votre déclaration.

Le greffier introduisit dans son bureau le camarade de feu Amédée Duvernay et frappa sur un timbre.

Un employé parut.

Après avoir écrit rapidement quelques lignes sur une feuille de papier qu'il mit sous enveloppe, il dit à l'employé :

—Courez à la préfecture et remettez ce pli au chef de la sûreté... Très urgent, pas une minute à perdre...

La lettre contenait ces mots :

"Monsieur le chef de la sûreté,

"On reconnaît à l'instant même les deux corps trouvés ce matin au bois de Boulogne.

"Selon vos ordres, je garde à votre disposition la personne qui peut vous fournir des renseignements utiles.

"Respectueusement, "LE GREFFIER DE LA MORGUE."

L'employé parti, le greffier prit une grande feuille de papier sur laquelle les formules des questions se trouvaient imprimées et où des espaces blancs étaient réservés pour les réponses, et l'étendit devant lui.

Ensuite trempant sa plume dans l'encre, il demanda :

—Votre nom ?

—Jacques-Victor Bertrand.

Le greffier écrivit et poursuivit :

—Votre âge ?

—Vingt et un ans.

Votre demeure ?

—Rue des Partants, n° 23, à Belleville.

—Votre état ?

—Ouvrier tapissier.

—Vous connaissiez les deux personnes exposées ?

—Oui, monsieur.

—Le nom du jeune homme ?

—Amédée Duvernay.

—Son âge ?

—Dix-neuf ans.

—Son état ?

—Le même que le mien... ouvrier tapissier.

—Son adresse ?

—Rue Julien-Lacroix, n° 19, à Belleville, avec la jeune personne étendue sur la dalle qui touche à la sienne. Ils devaient se marier...

—Savez-vous son nom ?

—On l'appelait la Belle Virginie.

—Vous ne connaissez pas son nom de famille ?

—Non, monsieur.

—Les domiciles des deux familles vous sont-ils connus ?

—Quant à ça, nullement... Peut-être bien que rue Julien-Lacroix on pourrait avoir les adresses... Pardon, monsieur, ajouta Jacques Bertrand, auriez-vous la bonté de me dire si ce malheureux Duvernay et cette pauvre Virginie ont été victimes d'un accident ?

—En aucune façon... répondit le greffier, le jeune homme a été trouvé ce matin pendu à un arbre du bois de Boulogne, et la jeune femme que vous appelez Virginie a été relevée non loin de là... sa mort paraît devoir être attribuée à une congestion...

—Pendu ! s'écria Bertrand avec terreur. Amédée s'était pendu !! Ah ça ! mais, pourquoi ça ?...

—A cette question, je serais fort en peine de répondre et vous devez savoir mieux que moi s'il avait des chagrins...

En ce moment trois personnes entrèrent dans le bureau.

Le greffier se leva en saluant le premier des nouveaux venus, qui n'était autre que le chef de la sûreté, accompagné de deux agents.

—C'est monsieur qui reconnaît les personnes exposées ? demanda-t-il en désignant le camarade d'Amédée.

—Oui, monsieur, et, en vous attendant j'ai commencé à recevoir la déclaration... Voulez-vous en prendre connaissance ?

—Certes.

Le chef de la sûreté lut avec attention l'interrogatoire auquel nous venons d'assister.

—C'est bien... dit-il en le rendant au greffier. Pour continuer l'information, nous attendrons l'arrivée d'une personne que je viens d'envoyer chercher. Je prierai monsieur Bertrand de vouloir bien rester à ma disposition jusqu'à l'arrivée de cette personne.

—C'est que je n'ai pas déjeuné, monsieur, objecta le jeune homme, et j'ai grand appétit...

—Dieu me garde de vous imposer le supplice de la famine, mon cher monsieur, fit le chef de la sûreté en riant... l'un de ces messieurs va vous accompagner... Vous déjeunerez à la crémérie la plus proche ; il y déjeunera en même temps que vous et vous reviendrez ensemble...

—Si je ne vais pas à l'atelier, je perdrai ma journée...

—On vous en tiendra compte...

Bertrand n'avait qu'à obéir.

Il sortit, accompagné de l'un des agents désignés par le chef de la sûreté.

Maintenant, reprit ce dernier en s'adressant au greffier, faites, je vous en prie, reporter à l'amphithéâtre les deux corps reconnus... Je vais envoyer à la demeure d'Amédée Duvernay chercher les adresses des familles, et si on peut les avoir j'inviterai ces familles à se rendre ici... Veuillez écrire le nom d'Amédée Duvernay et le numéro de la rue Julien-Lacroix.

Le greffier traça les indications demandées sur un carré de papier que le chef remit à celui des agents qui se trouvait là et qui partit après avoir reçu de courtes instructions verbales.

Resté seul avec le greffier, le chef de la sûreté lui dit :

—Vous savez ce qui a été convenu entre nous... On ne parlera point, jusqu'à nouvel ordre, du double crime dont Amédée Duvernay et Virginie ont été les victimes. Ayez donc soin que les garçons d'amphithéâtre dissimulent de leur mieux les traces qui peuvent révéler les mystérieux assassinats.

—Ce sera fait, mais les familles vont réclamer les corps et les faire transporter dans leurs domiciles pour les inhumations... Elles en ont le droit.

—Sans doute, mais il sera possible et facile de tourner la difficulté. Vous répondrez aux parents que, par suite de formalités administratives, les corps seront mis en bière à la Morgue et transportés aux domiciles indiqués le jour de la cérémonie funèbre... il importe qu'aucun soupçon ne puisse naître.

—Vos recommandations seront religieusement suivies.

—J'y compte, et je retourne à la préfecture. J'attends un agent qui possède toute ma confiance et qui, selon mon désir, doit assister à la reconnaissance du corps par les parents, et à l'interrogatoire que je ferai subir à ceux-ci. Jusqu'à mon retour laissez toutes choses dans le statu quo... Quand Bertrand reviendra, ayant déjeuné, priez-le de prendre patience...

—Monsieur le chef de la sûreté peut être tranquille.

Maintenant que tout est expliqué à la satisfaction de nos lecteurs, nous l'espérons du moins, rejoignons Raymond et Vernier.

Ils avaient déjeuné à la hâte et ensuite pris le chemin de fer, puis une voiture.

A une heure ils entraient dans le cabinet du chef de la sûreté.

—Je vous attendais avec la fièvre ! dit ce dernier à Raymond. N'étiez-vous donc pas chez vous ?

—Non, monsieur... profitant du congé que vous aviez bien voulu m'accorder, j'étais allé conduire mon fils à Port-Créteil, et c'est là que m'a trouvé Vernier...

—Je vous sais gré de vous être rendu immédiatement à mon appel...

—Je l'ai fait que mon devoir, monsieur...

—C'est vrai, mais vous l'avez fait sans marchander, à cela vous avez du mérite... Avant-hier, mon cher Raymond, je vous ai donné un congé... Aujourd'hui encore je suis obligé de vous le reprendre...

—Je m'en doutais, monsieur... je l'avais deviné, murmura Fromental avec abattement. Depuis longtemps déjà, vous le